

Avis n°16-168121

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/16-168121/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **73**

Annonce No **16-168121**

Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Chambéry.

Correspondant : Mme le maire, direction Générale Adjointe des Services Techniques Service Espaces Verts Carré Curial 99, Place François Mitterrand B.P. 11105 73011 Chambéry Cedex.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Compétences des communes prévues au code général des collectivités territoriales.

Objet du marché : accord cadre pour la fourniture de végétaux et de graines.

Type de marché de fournitures : achat.

Lieu de livraison : chambéry.

Code NUTS : |FR717|.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé : 5.

Durée de l'accord-cadre : 24 mois.

Valeur estimée (H.T.) : 185 000,00 euros.

Caractéristiques principales :

accord-Cadre avec maximum et plusieurs opérateurs économiques

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les accords-cadres sont conclus pour une période de 2 ans à compter de la notification du contrat.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Cautionnement et garanties exigés : aucune garantie financière n'est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Ferme. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Les prestations, objet de l'accord-cadre, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique. Aucun acompte ne sera versé dans le cadre des présents accords-cadres. Le paiement des fournitures livrées ne pourra être demandé qu'après admission. Il ne sera définitivement acquis qu'au terme des opérations de vérification prévues à l'article 8 du présent C.C.A.P.. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Ressources propres de la collectivité.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (Dc2) ; Lettre de candidature qui n'a plus à être signée (Dc1 dernière version recommandée ou Dume) ; Déclaration du candidat (Dc2 dernière version recommandée ou Dume).

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- lot 01 : éventail et qualité des variétés proposées : 55 %;

- lot 01 : garantie de reprise : 15 %;

- lot 01 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 01 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 02 : éventail et qualité des variétés proposées : 55 % ;
- lot 02 : garantie de reprise : 15 % ;
- lot 02 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 02 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 03 : éventail et qualité des variétés proposées : 55 % ;
- lot 03 : garantie de reprise : 15 % ;
- lot 03 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 03 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 04 : éventail et qualité des variétés proposées : 55 % ;
- lot 04 : garantie de reprise : 15 % ;
- lot 04 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 04 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 05 : éventail et qualité des variétés proposées : 55 % ;
- lot 05 : garantie de reprise : 15 % ;
- lot 05 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 05 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 06 : éventail et qualité des variétés proposées : 55 % ;
- lot 06 : garantie de reprise : 15 % ;
- lot 06 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 06 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 07 : intérêt de la gamme proposée : 30 % ;
- lot 07 : intérêt des propositions du candidat en cas de problème de culture : 25 % ;
- lot 07 : délais et moyens de livraison : 15 % ;
- lot 07 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 07 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 08 : intérêt de la gamme proposée : 30 % ;
- lot 08 : intérêt des propositions du candidat en cas de problème de culture : 25 % ;
- lot 08 : délais et moyens de livraison : 15 % ;
- lot 08 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 % ;
- lot 08 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 % ;
- lot 09 : intérêt de la gamme proposée : 30 % ;
- lot 09 : intérêt des propositions du candidat en cas de problème de culture : 25 % ;

- lot 09 : délais et moyens de livraison : 15 %;
 - lot 09 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 %;
 - lot 09 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 %;
 - lot 10 : intérêt de la gamme proposée : 30 %;
 - lot 10 : intérêt des propositions du candidat en cas de problème de culture : 25 %;
 - lot 10 : délais et moyens de livraison : 15 %;
 - lot 10 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 %;
 - lot 10 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 %;
 - lot 11 : intérêt de la gamme proposée : 30 %;
 - lot 11 : intérêt des propositions du candidat en cas de problème de culture : 25 %;
 - lot 11 : délais et moyens de livraison : 15 %;
 - lot 11 : engagement pris en matière de développement durable, origine des fournitures, traçabilité, démarches : 15 %;
 - lot 11 : engagement sur les circuits courts en précisant les intermédiaires : 15 %.
- Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 décembre 2016, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 16/38.

Renseignements complémentaires : les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (***) du RGS. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Le présent marché a un caractère périodique : non.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 novembre 2016.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
Ville de Chambéry.

pôle Commande Publique Service Marchés Publics Bureau 19 Carré Curial 99, place François Mitterrand B.P. 11105, 73011 Chambéry Cedex, adresse internet : <http://mairie-chambery.marcoweb.fr> .

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Ville de Chambéry.

Correspondant :

Bernard ACCARY, pôle Espaces Publics Service Espaces Verts 99, place François Mitterrand 73011 Chambéry Cedex B.P. 11105, 73011 Chambéry Cedex, , tél. : (+33) 4-79-60-22-27, , télécopieur : (+33) 4-79-60-22-20, , courriel : b.accary@mairie-chambery.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Chambéry.

Correspondant : Virginie FAVARIN, pôle Commande Publique Service Marchés Publics Bureau 19 Carré Curial 99, place François Mitterrand B.P. 11105, 73011 Chambéry Cedex, , tél. : (+33) 4-79-60-20-94, , télécopieur : (+33) 4-79-33-65-66, , courriel : marchespublics@mairie-chambery.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville de Chambéry.

pôle Commande Publique Service Marchés Publics Bureau 19 Carré Curial 99, place François Mitterrand B.P. 11105, 73011 Chambéry Cedex, , courriel : marchespublics@mairie-chambery.fr,
adresse internet : <http://mairie-chambery.marcoweb.fr> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2, place de Verdun B.P. 1135 38022 Grenoble Cedex, tél. : (+33) 4-76-42-90-06, courriel : greffe-ta-grenoble@juradm.fr,
télécopieur : (+33) 4-76-51-89-44.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : la procédure de passation du présent accord-cadre peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Grenoble selon les voies et délais de recours suivants : - un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou, si aucun avis d'attribution n'a été publié, dans un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) ; - un recours de pleine juridiction en contestation de validité contractuelle dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 01. -

Image not readable or empty
/boamp-web-img/1x1.gif

arbres ligne, conifères : maximum 32 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03452000.

Lot(s) 02. -

Image not readable or empty
/boamp-web-img/1x1.gif

arbustes : maximum 24 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03451300.

Lot(s) 03. -

Image not readable or empty
/boamp-web-img/1x1.gif

végétaux couvre sol : maximum 12 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03451300.

Lot(s) 04. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

plantes de terre de bruyeres : maximum 3 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03451000.

Lot(s) 05. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

vivaces : maximum 18 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03121100.

Lot(s) 06. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

rosiers : maximum 4 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03451300.

Lot(s) 07. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

bulbes : maximum 14 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03121100.

Lot(s) 08. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

semences de plantes annuelles bisannuelles et vivaces : maximum 12 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03111000.

Lot(s) 09. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

semences de gazon et de prairies fleuries : maximum 16 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 15872300.

Lot(s) 10. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

mini mottes et boutures de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces : maximum 40 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03121100.

Lot(s) 11. -

Image not readable or empty
/boamp-web/img/1x1.gif

plantes vertes et / ou fleuries : maximum 10 000.00 euros pour la période initiale.

C.P.V. - Objet principal : 03121100.